



Commune de **ROMBIES-et-MARCHIPONT**

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 28 mai 2015

TRAVAUX



➤ Le dossier de **travaux de rénovation et d'amélioration de l'acoustique** des salles communales est lancé. Les entreprises sont invitées à proposer leurs offres avant le 11 juin. La Commission d'Appel d'offres se réunira alors pour étudier les devis. Les travaux auront lieu en août, lorsque la salle polyvalente n'est pas occupée par nos écoliers.

➤ Dernière intervention de l'entreprise Colas : le **chemin piétonnier communal** reliant le Domaine du Petit Val et la rue de l'Eglise vient d'être remis en état et va être engazonné.

➤ Noréade va réaliser, en fin d'année 2015, des travaux d'amélioration et de sécurisation de la **distribution d'eau potable** entre le château d'eau de Quiévrechain et la Place du Parquiau à Rombies (coût estimé : 420 000 €). Notre commune dépendra alors de l'Unité de Distribution de Crespin-Quiévrechain, et non plus de Jenlain.

➤ Notre commune a confié au S.I.D.E.N.-SIAN, la **Défense Extérieure Contre l'Incendie**. Un zonage incendie (en lien avec les services départementaux du S.D.I.S.) va définir les travaux à réaliser pour mettre les canalisations d'eau aux normes de sécurité en cas d'incendie. Pour le quartier du moulin, il pourrait être envisagé une prise d'eau directement dans l'Aunelle avec un accès réservé aux pompiers.

ENVIRONNEMENT

❖ Les inondations constituent un problème récurrent dans notre commune. Un **Plan de prévention des Risques d'Inondation de l'Aunelle-Hogneau** a été réalisé par les services de la D.D.T.M. Consulté, le Conseil demande la prise en compte des renforcements de berges de l'Aunelle effectués en 2013 et la mise à jour des cartes et des zones à risques sur Marchipont (Chemin de la Roquette).

❖ Par ailleurs, Valenciennes Métropole a demandé l'autorisation d'effectuer des travaux de **lutte contre les inondations par ruissellement** (bassin versant du Courant de l'Enfer). Les plans peuvent être consultés en Mairie pour les secteurs du Calvaire et de la vieille Sucrerie. A noter que des plantations de haies et la pose de fascines ont déjà été effectuées par Valenciennes Métropole et l'Association de Remembrement sur ce bassin versant.

❖ Le Conseil soutient la volonté de Valenciennes Métropole de déployer des **bornes de recharge des véhicules électriques** sur la voie publique. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Plan Climat, sera financé à 80 % par la Région Nord-Pas de Calais et l'ADEME (Agence de Maîtrise de l'Energie).



URBANISME

◆ Le Conseil précise les termes de la délibération prise le 9 avril dernier, concernant les abris de jardin, qui sera applicable au 1^{er} janvier 2016 : les **abris de jardin soumis à déclaration préalable** seront **exonérés** de la Taxe d'Aménagement (3%) **sur les 10 premiers m²**. Toutes les **serres** seront, elles, exonérées de taxe.

◆ La D.D.T.M. n'assurant plus l'**instruction des permis de construire** (service A.D.S.) à compter du **1^{er} juillet 2015**, le Conseil a décidé de la confier à la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole qui prendra en charge les 2/3 du coût du service. Le montant pour notre commune (lié au nombre de dossiers à traiter) est estimé à 550 € par an. Les **déclarations préalables** continueront à être instruites en Mairie. Pour les Rombinois, tous les dossiers continueront à être déposés et validés en Mairie.

◆ En vertu de la loi ALUR de 2014, les Plans d'Occupation des Sols deviennent caducs fin 2015. Les communes doivent donc élaborer un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Le coût estimé (30 000 €) et la complexité de l'opération ont amené le Conseil à adhérer au **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)** que propose Valenciennes Métropole pour l'ensemble des 35 communes de la Communauté d'Agglomération.

◆ Les arrêtés de lotir du Domaine du **Petit Val** datent de 2004 (1^{ère} et 2^{ème} tranches) et 2006 (3^{ème} tranche). Une enquête est lancée auprès des propriétaires actuels sur le maintien du **règlement de lotissement** au delà des 10 ans. Si une majorité se prononce contre, le Petit Val sera intégré dans le Plan d'Occupation des Sols du reste du village, avec les mêmes réglementations d'urbanisme.



FINANCES

- Le Conseil décide de prolonger le **contrat C.A.E.** de Marie-Andrée HECQUET jusqu'au 11 janvier 2016.
- Après délibération, le Conseil a décidé de porter à 200 € le loyer mensuel du **Panier Rombinois** jusqu'en mai prochain. Les élus regrettent que beaucoup de Rombinois ne fréquentent pas encore ce commerce de proximité, un service largement ouvert, accueillant, tout près de chez eux ! Et qui donne de la vie au village ! Pensez-y pour vos achats quotidiens !

■ Le Conseil va signer une **convention avec la commune de Vicq** : lorsque des plages horaires de la crèche seront libres (mais priorité aux petits Rombinois !), l'Îl Ô Marmots pourra accueillir les petits Vicquelots et, comme pour Quarouble et Sebourg, notre commune pourra alors réclamer le montant de la prestation à la Municipalité de Vicq.

CULTURE et LOISIRS

- ★ Vendredi **5 juin** à 18 h à la salle polyvalente : **Fête des Familles** de la crèche l'Îl Ô Marmots.
- ★ Jeudi **18 juin** à 18 h au monument aux Morts : Commémoration de l'**Appel de 1940**.
- ★ Samedi **20 juin** à partir de 14 h 30 Place de l'Ecole : **Kermesse de l'école** sur le thème du *Voyage autour du monde* - Distribution des prix vers 17 h 45.
- ★ Dimanche 21 juin à 16 h : **Fête de la Musique** avec l'Harmonie Communale à Vicq (salle des Fêtes)
- ★ Dimanche 28 juin à partir de 17 heures Place de l'Ecole : **Gala de la Danse Moderne Rombinoise** sur le thème *Au Fil du Temps*.
- ★ Le **Centre de Loisirs** municipal aura lieu du **6 au 31 juillet**. Les inscriptions vont bon train... N'attendez plus pour inscrire vos enfants !... Les plus grands (+ de 10 ans) pourront en plus passer une semaine 'Camping et Stage de voile' (du 20 au 24 juillet) au Bassin Rond de Bouchain (supplément de 28 €). Cette activité découverte ne pourra avoir lieu qu'avec un groupe minimum de 10 jeunes !
- ★ Comme les années précédentes, vous pouvez vous inscrire en Mairie au **Concours des Maisons fleuries** avant le **13 juin** (formulaire joint). Malgré les vols actuels de jardinières et de fleurs (signalés à la Gendarmerie), il reste important d'encourager les Rombinois qui embellissent leur village.

DIVERS

✓ L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) va effectuer le **recensement des habitants** de notre commune du **21 janvier au 20 février 2016**. Mme Marie-Hélène VERSTAEN, notre secrétaire générale, sera la coordonnatrice des opérations. Pour la première fois, les Rombinois pourront soit remplir les questionnaires papier distribués, soit répondre par Internet. A suivre...

✓ L'INSEE réalise jusqu'au 27 juin une **enquête statistique** sur les **ressources et les conditions de vie des ménages**. Si vous êtes sélectionné, et prévenu par courrier du passage d'un enquêteur, muni d'une carte officielle, merci de lui réserver le meilleur accueil.

✓ Un **arrêté préfectoral** autorise les agents de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et de la D.D.T.M. à pénétrer dans les propriétés (sauf les habitations) pour faire l'inventaire du patrimoine naturel de notre région (affichage en Mairie).

ATTENTION AUX FEUX !

L'été approche ! Chacun veut profiter de la chaleur et du grand air... mais pas d'un air pollué par des fumées toxiques ou nauséabondes !

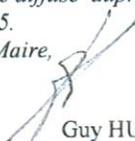
Non seulement ces feux sont interdits et vous risquez de fortes amendes mais vous allez aussi vous causer des ennuis ... car vos voisins auront du mal à accepter d'être enfumés par votre barbecue ou votre feu d'herbe humide ! Respectez-les !

Pour un village propre et sain, pensez aux poubelles, aux déchetteries et aussi aux collectes hebdomadaires d'ordures ménagères et des déchets verts (tous les 15 jours) à votre porte tous les 15 jours... pour vous débarrasser de vos déchets en tous genres !



Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 30 mai 2015.

Le Maire,


Guy HUART

